

VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

N° 103
JANVIER 2024

L'ACTUALITE MUNICIPALE
ET ASSOCIATIVE

Bonne Année 2024

**VOEUX
DU MAIRE**

à la salle des fêtes

Vendredi 19 janvier
à 19h00



www.veurey-voroize.fr



commune
Veurey-Voroize



l'appli :
PanneauPocket

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT

P. 04

UN ECLAIRAGE MAITRISE

P. 05

INFOS DIVERSES

P. 06

EPGV GYM. VOLONTAIRE

P. 07

PROCHAINEMENT

P. 08 ▶09

CA S'EST PASSE

P. 10 ▶11

TRECK AU NEPAL

P. 12 ▶13

BOTANIQUE

P. 14

LE SAVIEZ-VOUS?

P. 15

ETAT CIVIL

AGENDA

- Jeudi 11 janvier, 14h00 salle du conseil
" Goûter d'antan" organisé par le CCAS.
Réservé aux 65 ans et plus.
- Dimanche 14 janvier, à partir de 8h00, salle des fêtes
vente de boudin à la chaudière organisé par le
Comité d'Animation
- Vendredi 19 janvier, à partir de 19h00, salle des fêtes
Pascale RIGAULT Maire de la commune, vous invite
cordialement à la cérémonie des vœux
- Mercredi 31 janvier, permanence MUTUALP en mairie sur RDV
- Samedi 3 février 19h, à la salle des fêtes, loto de Sou des Ecoles



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- CNI (Carte Nationale d'Identité) / PASSEPORT
Contacter la mairie pour les modalités de demande
et d'obtention.
- PUBLICATION NAISSANCE
Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la
déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de
naissance de leur enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne
ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons
paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.
- RECENSEMENT CITOYEN
Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire
recenser au cours du mois de ses 16 ans.
Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité
et le livret de famille de ses parents.

PERMANENCES CONSEILS

- ARCHITECTE CONSEIL
1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00
RDV auprès du secrétariat mairie
- AVOCAT CONSEIL
1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30
RDV auprès du secrétariat mairie
- MUTUALP
RDV auprès de Mr Falconnet
au 06.16.24.92.28
Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

Edito



Pascale RIGAULT
Maire

L'année 2023 s'est achevée avec de belles manifestations : l'exposition de Culture et Loisirs, le marché de Noël du sou des écoles, le téléthon organisé par les Petits Malins, les journées sportives autour du label Terre de jeux 2024 pour lesquelles de nombreuses associations se sont investies, et pour finir le repas du CCAS. En cette période où l'actualité nationale et internationale est morose avec les guerres, les phénomènes météorologiques, l'inflation... tous ces événements festifs sont autant de bon moments ensemble, d'entraide et de solidarité.

Pour revenir sur l'organisation du repas du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), notre commune, contrairement à de nombreuses mairies n'a pas modifié l'âge pour pouvoir bénéficier de ce repas, et a maintenu la participation dès 65 ans (avec un choix possible entre le repas et le colis à partir de 70 ans). C'est à la fois une décision politique, mais aussi une volonté du CCAS de mener des actions de solidarité et de partage.

C'est l'occasion pour moi de saluer le travail de toute l'équipe que je tiens à remercier, élus et bénévoles, pour leur investissement tout au long de l'année dont je rappelle les missions principales :

- **Le soutien aux familles,**
- **L'Apase (éducateur de rue) pour les adolescents,**
- **Le portage des repas, l'organisation mensuelle des goûters, l'aide au montage des différents dossiers (allocation personnalisée à l'autonomie, la téléalarme, via trajectoire....) pour les aînés.**

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2024 et j'espère avoir le plaisir d'échanger avec vous lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 19 janvier à la salle des Fêtes.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur (Victor Hugo)

— VIVRE À VEUREY —

Directrice de la publication :

Pascale Rigault

Conception :

Philippe Heraud

Rédaction :

Mairie, associations et GAM

Images et illustrations :

Mairie, la Metro, Pixel.

Déposer articles et photos sur :

articles@veurey.fr

Date limite d'envoi des fichiers
pour le n°104 de février :

Lundi 22 janvier

Imprimeur :

Press Vercors Imprimerie



38160
St Sauveur



Imprimé sur papier
100% recyclé



MIEUX CIRCULER POUR MIEUX RESPIRER : LA ZFE AVANCE AVEC L'INTERDICTION DE CIRCULATION DES VÉHICULES CRIT'AIR 4

La Zone à Faibles Émissions (ZFE) mise en place sur la Métropole de Grenoble franchit une nouvelle étape avec l'interdiction de circulation des véhicules classés Crit'Air 4 (véhicules diesel immatriculés entre 2001 et 2005).

Découvrez l'accompagnement mis en place pour faciliter cette transition vers des solutions de mobilité pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons tous au quotidien.

Au 1er janvier 2024, interdiction de circulation des véhicules Crit'air 4 dans la ZFE.



Faites-vous accompagner sur : zfe.grenoblealpesmetropole.fr



ZFE pour améliorer la qualité de l'air

Une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés est mise en place progressivement, dans 13 communes de la métropole grenobloise.

Depuis juillet 2023, les véhicules Crit'air 5 et non classés sont interdits à la circulation, à compter du 1er janvier 2024, les Crit'air 4 seront également concernés. La ZFE est un moyen efficace d'améliorer la qualité de l'air et d'offrir une meilleure santé à tous les habitants.

Pour une transition en douceur des mobilités

La transition vers une mobilité plus respectueuse de l'environnement et moins polluante ne se fait pas du jour au lendemain. C'est pourquoi Grenoble Alpes Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités (SMMAG), conscients des défis que cela représente pour de nombreux citoyens, a mis en place un dispositif d'accompagnement à destination des propriétaires de véhicules concernés.

Un dispositif personnalisé intégrant des aides financières

Ce dispositif d'accompagnement comprend un entretien personnalisé avec un conseiller mobilité et des aides financières, sous conditions de ressources (un revenu fiscal de référence par part inférieur à 22 983 euros.), conçues pour encourager la transition vers des modes de déplacement plus durables et moins polluants. Ces aides sont accessibles à travers trois "parcours" offrant des réponses adaptées aux besoins de mobilité chacun.

3 parcours d'aides

L'accompagnement proposé aux propriétaires de véhicules concernés par la mise en place de la ZFE s'articule en trois parcours d'aide possibles selon les conditions de ressources du foyer :

- Le premier parcours propose de tester de nouvelles mobilités en profitant de la prise en charge pendant un an d'un abonnement M TAG ou MVélo+.
- Le second parcours propose de profiter pendant trois ans de la prise en charge d'un bouquet complet de service de mobilité (transport en commun, MVélo+, Citiz, TER Auvergne-Rhône-Alpes, M Covoit Lignes + et DOTT) à la condition de se séparer de son véhicule classé Crit'Air 4, 5 ou non classé par destruction ou vente.
- Enfin, le troisième parcours propose une aide financière pour le remplacement d'un véhicule non compatible avec les conditions de circulation de la ZFE. Cette aide est cumulable avec les aides nationales existantes.

Afin d'encourager les déplacements à vélo et de vous aider dans l'acquisition d'un équipement, la Métropole et le SMMAG ont également mis en place une aide à l'achat de vélo.

Cette aide peut aller jusqu'à 1500 € sous condition de ressources, pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion, acheté chez un des vélocistes partenaires.

Un coup de pouce financier qui vise à aider les métropolitains à se remettre en selle et à développer les déplacements de courte et moyenne distance à vélo.

Pour réduire la facture énergétique et protéger la biodiversité, la Métropole s'est engagée, aux côtés des communes, à maîtriser l'éclairage public.

Le schéma d'aménagement lumière

- La Métropole a fixé les principes et les objectifs en matière d'éclairage public dans son Schéma d'aménagement Lumière
- Ce Schéma d'aménagement Lumière veut développer, avec toutes les communes volontaires, des outils et des actions de sensibilisation pour contribuer aux efforts d'économies et de respect de l'environnement.

Les principes

-1 Faire des économies d'énergie

L'éclairage public vise à préserver la sécurité des habitants tout en offrant un éclairage maîtrisé, durable et qualitatif, tout en réduisant la consommation d'énergie, et donc des coûts.

-2 Protéger la biodiversité

Saviez-vous que les éclairages perturbent les migrations nocturnes des rouge-gorge, des grives ou des alouettes ? Que pour le petit rhinolophe, une espèce de chauve-souris menacée en Rhône-Alpes, une zone éclairée représente une barrière infranchissable ? L'éclairage public constitue une source majeure de pollution lumineuse qui participe à l'appauvrissement de la biodiversité.

-3 Pouvoir observer les étoiles

Aujourd'hui, 99% de la population européenne vit sous un ciel entaché d'une pollution lumineuse et 60% de ne peut plus voir la voie lactée. Or, l'observation des étoiles fait partie de toutes les cultures du monde. En outre, cette perte du ciel nocturne peut provoquer un dérèglement de nos rythmes biologiques.

Les objectifs

Le Schéma d'aménagement Lumière métropolitain poursuit trois objectifs :

- Réduire la consommation énergétique de l'éclairage public de 60%
- Augmenter de 10% à 25 % le nombre de points lumineux éteints la nuit et généraliser une diminution de puissance des points lumineux existants
- Protéger la biodiversité dans l'ensemble des zones naturelles, agricoles et forestières, soit environ 20 % du patrimoine de l'éclairage public de la Métropole

Les préconisations et mesures

- Ne plus étendre les zones éclairées, voire supprimer les éclairages inutiles
- Concevoir le juste éclairage avec du matériel adapté, performant et pilotable à distance
- Généraliser et harmoniser les dispositifs d'extinction et de variation de l'intensité
- Agir sur l'ensemble du parc d'éclairage public et privé

Le service métropolitain de l'éclairage public

- La Métropole met à disposition des communes de son territoire un service de l'éclairage public
- Ce service a pour vocation de les accompagner dans leurs objectifs de réduction de l'éclairage public et de les assister dans la gestion et la rénovation de leur éclairage
- La Métropole gère environ 7 200 points lumineux pour le compte de 15 communes : à Claix, Quaix-en-Chartreuse, Vaulnaveys-le Haut, Séchilienne, Saint-Barthélémy-de-Séchilienne, Poisat, Le Pont-de-Claix, Herbeys, Corenc, Jarrie, Noyarey, Saint-Paul-de-Varces, Veurey-Voroize, Sarcenas et Champagnier.

Une charte d'engagement avec les communes

- La Métropole propose aux communes volontaires de s'engager dans des objectifs de renouvellement de leurs installations et de signer une charte :
-
- 24 communes sont signataires de cette charte : Vaulnaveys-le-Haut, Saint-Barthélémy-de-Séchilienne, Jarrie, Poisat, Noyarey, Le Pont-de-Claix, Veurey-Voroize, Champagnier, Meylan, Herbeys, Saint-Egrève, Seyssins, Bresson, Fontaine, Proveysieux, Varces, Grenoble, Saint-Martin-Le-Vinoux, Gières, Eybens, La Tronche, Quaix-en-Chartreuse, Sarcenas, Claix.
- Elles représentent environ 44 000 points lumineux (sur un total de 67 000 à l'échelle de la Métropole)
- Les gains attendus suite à la mise en action dans ces communes sont estimés à environ 7 600 MWh par an d'ici 2025 (soit 1 à 1,15 million d'euros économisés chaque année) et environ 10 900 MWh par an d'ici 2035 (soit 1,4 à 2,2 million d'euros économisés chaque année)

La santé de tous,
un bien précieux.
Parce que nous avons
tous droit à la santé



Pour une étude personnalisée, prenez rendez-vous
à la permanence qui se tiendra en Mairie le :

Mercredi 31 janvier 2024
sur rendez-vous en appelant au **06 16 24 92 28**

Ma Mutuelle Santé Communale

La santé des habitants au centre des préoccupations des communes



**VOUS ÊTES DÉJÀ 315 FOYERS À SUIVRE
LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE SUR :**



A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 49 % des foyers de la commune.



Merci pour l'intérêt que vous portez à l'application de la Mairie.
Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'hésitez pas à l'installer
sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et
alertes inhérentes à la commune.

Parlez-en autour de vous,, c'est gratuit ,anonyme et sans publicité.
Bonne utilisation

Scannez-moi



PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur : app.panneaupocket.com



*La Douce
Heure!*



Lieu d' Accueil Enfants-Parents - LAEP
**La douce heure un lieu de socialisation et
de rencontres. Parents, futurs parents
et enfants, partagez un temps
d'échanges et de convivialité dans les
locaux du Relais Petite Enfance.**

Pour une parenthèse de douceur, venez les mercredis entre 9h et 11h30*
**hors petites vacances scolaires et le mois d'août*

Ouvert à tous, sans inscription, gratuit et anonyme, venez et repartez quand vous voulez.
Relais Petite Enfance - 3 rue des Blondes 38360 sassenage Renseignements au:



04 76 53 32 90
famille-action@sassenage.fr



**Vous n'avez pas pu commencer en septembre ?
Il n'est jamais trop tard pour se mettre au sport !**

Un tarif attractif sera appliqué pour débiter les cours

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
matin		marche active 12h (Chantal)		gym tonique 9h (Delphine)	gym tonique 8h45 (Chantal)
après-midi			gym pour tous 17h (Chantal)	pilâtes 17h15 (Chantal)	
soirée	gym tonique 18h30 (Marjorie)		COMPLET pilâtes 18h15 (Chantal)		

Venez essayer un de nos cours. Vous serez les bienvenus.

ETAT CIVIL

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____

Adresse mail (*écrire lisiblement*)
_____ @ _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

DROIT A L'IMAGE

Pour ses articles l'association est susceptible de prendre des photos de ses adhérents lors d'une séance. Si vous n'êtes pas d'accord pour que ces photos paraissent, cochez ici :

Sur le journal de Veurey ? non, pas d'accord

Sur le site Internet départemental ? non, pas d'accord

SI VOUS N'AVEZ PAS D'ADRESSE MAIL

Les informations concernant le fonctionnement des cours et la vie de l'association sont envoyées uniquement par mail. Dans le cas où vous ne disposez pas d'une adresse mail, merci de demander à un autre adhérent de vous transmettre les informations.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Je certifie que j'ai lu le règlement intérieur et l'approuve.

Fait à _____ le _____

Signature précédée de « Lu et approuvé »

LES ACTIVITES PROPOSEES
Dans «Votre choix» reporter le prix face aux activités choisies

	Tarif	Votre choix
LICENCE et vie du club (assurance IA Sport + incluse)	32 €	32
Adhérent licencié à autre GV (fournir l'attestation de licence)	-27 €	
GYMNASTIQUE - Salle des Fêtes		
Lundi 18h30 - 19h30	80 €	
Jeudi 9h00 - 10h00	80 €	
Vendredi 8h45 - 9h45	80 €	
GYM pour tous - Salle des Fêtes		
Mercredi 17h00 - 18h00	80 €	
MARCHE ACTIVE - Stade		
Mardi 12h00 - 13h00	80 €	
PILATES - Salle des Fêtes		
Mercredi 18h15 - 19h15	120 €	COMPLET
Jeudi 17h15 - 18h15	120 €	
REDUCTIONS EVENTUELLES		
Réduction/ cour supplémentaire	-15 €	
Réduction CCA5	-40 €	
TOTAL		

Règlement à l'ordre de EPGV Veurey-Voroize
Possibilité de fractionner en 3 chèques

+ + =

Souhaitez-vous :

-une attestation de paiement pour votre CE ? oui non

-une attestation de licence pour un autre club ? oui non

Attestation de santé Ou Certificat médical
(à compléter ci-dessous)

ATTESTATION DE SANTE

Je soussigné(e) (Nom, prénom) _____

atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 7 mai 2021, lors de la demande de la licence pour la saison sportive 2023/2024 à l'Association EPGV Veurey-Voroize.

A _____ le _____

Signature



contacts:

- Annick Jullien : 06-72-61-65-62
- Isabelle Dupendant : 07-63-63-24-66
- Fiona Hemming : 06-30-90-23-95
- Véronique Ferlin : 06-79-76-07-71



**Dimanche
14 janvier**

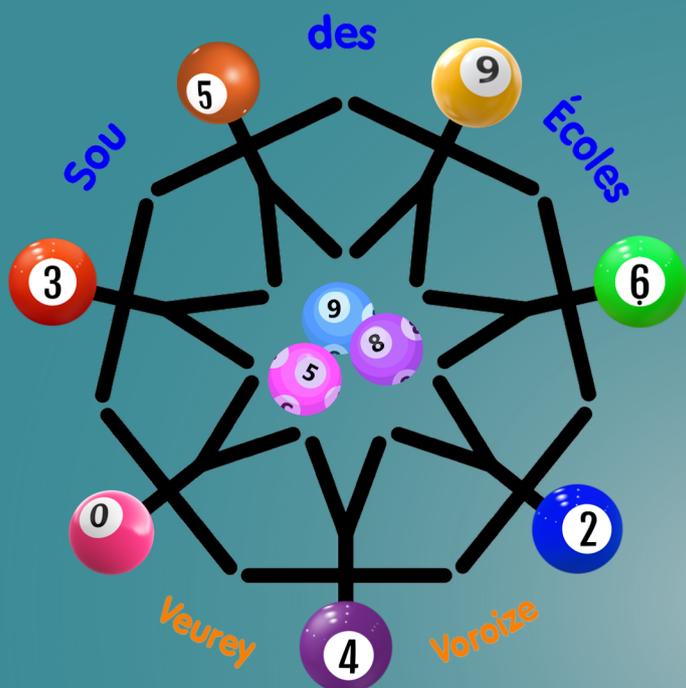
Tiens,
revoilà
le
boudin!!!



Le Comité d'Animation vous attend:

Venez nombreux dès 9h00, à la salle des fêtes pour déguster et acheter notre délicieux boudin fait maison et cuit à l'ancienne, dans une chaudière à bois.

C'est une spécialité locale que vous ne voudrez pas manquer. Vous pouvez amener votre contenant.



**LOTO
DU SOU
DES ÉCOLES**

SAMEDI 3 FÉVRIER



**OUVERTURE DES PORTES À 18H
DÉBUT DES PARTIES À 19H
SALLE DES FÊTES
VEUREY-VOROIZE**

**TENTEZ DE REMPORTEZ DE
NOMBREUX LOTS !!!
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION
SUR PLACE**

**3€ LE CARTON
10€ LES 4**



Association Au Pied de Ma Tour



Assemblée Générale
lundi 15 janvier 2024 à 18h,
salle Saint Ours
2e étage de la médiathèque

- LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2024 -

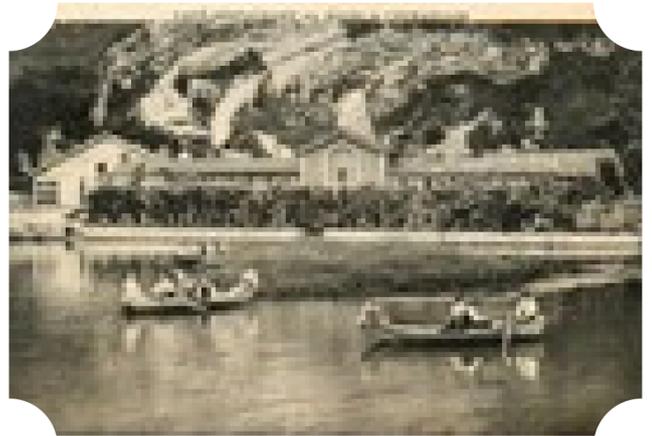
- **Réalisation de panneaux signalétiques en collaboration avec la mairie.**

A la demande de la municipalité, nous réalisons des panneaux signalétiques qui seront placés devant des bâtiments ou installations patrimoniales. Actuellement, il y en a 5 de préparés.

- **Projet de réalisation d'Espace Naturel Sensible (ENS)**

Du Petit Port à L'Echaillon par le Parc du Vercors en concertation avec :

Le département, le SPIA (Sauvegarde du Patrimoine et Informations d'Autrefois), Au Pied de ma Tour et les municipalités de St Quentin sur Isère et Veurey.



- **Protection et mise en valeur du four à chaux, route des Perrières**

- **Livret sur les plantes et fleurs de Veurey**

Au Pied de Ma Tour a décidé de publier un recueil de fleurs et plantes que l'on peut découvrir en parcourant le village et ses alentours.

- **Exposition et manifestations sur les templiers et la tour**

lors des Journées du Patrimoine en septembre 2024.

- **développement de notre site internet que l'on peut trouver à l'adresse suivante :**

archeologieveurey.e-monsite.com



Un chaleureux dimanche enneigé au Marché de Noël de Veurey-Voroize

En ce dimanche enneigé du 3 décembre 2023, la salle des fêtes s'est parée d'une atmosphère chaleureuse à l'occasion du marché de Noël annuel organisé avec brio par le Sou des Écoles.

Dès l'entrée, les visiteurs ont été enveloppés par l'ambiance magique de Noël qui régnait sur ce marché authentique, captivés par les couleurs chatoyantes, les senteurs envoûtantes et la musique de Noël. Producteurs locaux et artisans talentueux ont répondu présents pour offrir une variété de créations uniques, allant des décorations artisanales de Noël aux délices gustatifs.

L'un des moments forts de cette journée festive a été la tombola organisée par le Sou des Écoles. En achetant des billets, les participants avaient la chance de remporter des lots exceptionnels, parmi lesquels figuraient une paire de skis Rossignol, un appareil photo instantané pour immortaliser les moments magiques, et même un séjour pour quatre personnes dans une charmante cabane en Chartreuse. L'excitation était palpable dans l'air alors que les tickets étaient tirés, dévoilant des sourires émerveillés parmi les chanceux gagnants.

Le Sou des Écoles tient à remercier tous les participants, les bénévoles dévoués et les généreux donateurs qui ont contribué à faire de ce marché de Noël un événement mémorable. Ces précieuses contributions permettront de concrétiser des projets éducatifs enrichissants pour les jeunes de Veurey-Voroize.

L'équipe du Sou remercie également la mairie, le comité des fêtes et les services techniques qui ont également contribué à faire de cet événement une magique réalité.

Alors que les lumières du marché de Noël commencent à se dissiper, le Sou des Écoles annonce déjà le prochain rendez-vous à ne pas manquer : le loto qui aura lieu le samedi 3 février 2024. Une occasion supplémentaire de rassembler la communauté autour d'une cause commune et de continuer à soutenir l'éducation des enfants du village tout en partageant des instants de convivialité qui contribuent à la vie de notre village. Joyeuses fêtes à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures festives !





Comme tous les ans, le CCAS a organisé un repas festif pour les anciens du village, samedi 16 décembre à la salle des fêtes. C'était une occasion de se retrouver, de papoter et de se régaler dans une ambiance chaleureuse et joyeuse. Nos aînés.es ont beaucoup apprécié cette journée qui a permis de célébrer ensemble la magie de Noël.



Namasté !

Le trek Au Népal organisé en collaboration avec le Club Montagne Escalade Veurois s'est terminé ce lundi 27 novembre (Au retour de Lyon via Doha).

Les neuf participants ont repris leurs habitudes après cette parenthèse de trois semaines. Le voyage dans la Région du Langtang fut à la hauteur de leurs espérances avec l'escalade du Tserko-Ri proche des 5000 m puis la traversée des hauts plateaux et le passage d'un col à 4610 m où se situent les lacs Goseinkund (Haut lieu de spiritualité pour les Népalais de culture bouddhiste...).

Plus de 10 000 mètres de dénivelé positif et négatifs sur une distance de 160 kms ont rythmé cette traversée. La rencontre de l'ethnie Tamang, les monastères, les parcs nationaux, les épaisses forêts de Shivapuri où vivent le panda roux ainsi que le léopard, des lodges très accueillants ont enchanté le groupe. La Nepali attitude soit bistare (doucement) - pour aller loin... fut le mot d'ordre de ce Trek assez physique de part les « up and down » impressionnants associé à une altitude élevée.

Deux jours à Katmandou nous permirent la visite des quartiers de Patan, Bodnath, Swayambodnath : Les deux Stupas géants très idolâtrés par la population locale (lieux d'offrandes et de prières) ainsi que Thamel et ses boutiques locales typiques où l'on vend « de tout », un repos relatif avant de quitter le Népal avec de beaux souvenirs, et des émotions partagées. Nous retiendrons par-dessus tout la gentillesse et le dévouement de toutes les personnes rencontrés au fil de nos pérégrinations...

Un grand merci à l'équipe complète le guide, l'assistant et cuisinier, les porteurs ...soit avec nous même un total de 16 participants !





Flore d'ici : la Crépide bisannuelle

(crepis biennis)- Fam Asteracées

Dite aussi :
Crépide des prés
Chicorée jaune.

Fleurit de mai à septembre
Commune en Isère

.....

- *Non, non, non, soyez plus attentive, je ne suis pas un simple pissenlit ! Alors je veux bien répondre à vos questions, bien que, en cette période hivernale, je doive me reposer et préparer la germination de mes graines, mais pas de confusion s.v.p., ce serait mépris !*

- (l'asso.) : pourtant, pardonnez-moi d'insister, mais vos fleurs jaunes...

- *Et alors ? Traitez moi de gentiane, ou de tournesol pendant que vous y êtes ! Sachez que ce que vous appelez mes fleurs sont en réalité des capitules, c'est à dire des amas de fleurs regroupées, et non des fleurs simples.*

- Excusez moi. Vos tiges sont creuses aussi ...

- *Cela suffit ! N'auriez vous pas préparé cette interview ? Chez moi, les tiges, – qui peuvent s'élever jusqu'à 130cm, bien loin de ce pauvre pissenlit- sont robustes, cannelées, poilues, et la nervure de mes feuilles contient une moelle.*

- Bien. Et vous vous plaisez chez nous ?

- *Ma foi, pas si mal. Je profite des milieux frais et riches en éléments nutritifs, et même en altitude jusqu'à 1800m ; et nous sommes une vingtaine d'espèces en France.*

- Il est vrai que vous mettez du soleil dans nos prés, mais quelles sont vos autres qualités ?

- *Et bien, d'abord, je fournis du pollen aux andrènes, ces abeilles des sables que vous ignorez. Puis - vos anciens le savaient – je suis diurétique et dépurative, détoxifiant vos foies et vos reins, même si votre science moderne en fait peu de cas...*

- Merci...

- *ce n'est pas tout, si vos agriculteurs se plaignent parfois de mon caractère dominateur qui pénalise les rendements, c'est oublier que mes feuilles sont comestibles, en salade ou cuites en légumes ; certes avec un petit peu d'amertume. Allez, je vous laisse.*



Photos CB- 7/4/2020
chemin Dent de Moirans

38113patimoine@gmail.com



#Déchets

La Métropole est un territoire "Zéro Pollution Plastique"

La Métropole de Grenoble s'est engagée dans le programme "Territoire Zéro Pollution Plastique" de l'association WWF aux côtés de six autres collectivités.

#Eau potable

Un livre pour tout savoir sur l'eau que vous buvez dans la métropole.

D'où vient-elle ? Où va-t-elle ? Quelle est sa qualité ? Quels enjeux face au réchauffement climatique ? Sorti en collaboration avec Glénat, le livre "Grenoble Alpes Métropole, l'eau en partage" vous dit tout !



#Environnement-Climat

Les lampes à incandescence et les ampoules halogènes ne sont plus vendues

Pour les remplacer, vous pouvez choisir des LED (diode électroluminescente). Elles consomment 8 à 10 fois moins d'énergie et durent 15 à 20 fois plus longtemps. Et leur surcoût est amorti en un an.



TRI & DÉCHETS

- **Numéro vert**

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

- **L'eau potable**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable
Tél. de 8h à 12h et 13h à 16h30
au 04 76 86 20 70

- **Les eaux usées**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
Tél. 04 76 59 58 17

VOIRIE

- **Problème sur l'espace public**

Nids de poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... contactez-nous :
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

ENERGIE

- **Réduire sa facture**

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

MOBILITÉ

- **Agences M**

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...
51 av. Alsace-Lorraine, Grand'Place,
15 bld. Joseph-Vallier (Grenoble)

- **Relais TAG du Campus**

Horaires, trafic, abonnements et recharge
442 av. de la Bibliothèque, St.M-d'Hères
www.mobilites-m.fr

- **Agences M Vélo +**

Location de vélos courte ou longue durée
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (Saint Martin-d'Hères),
et autres agences mobiles dans communes.
www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

- **Citiz**

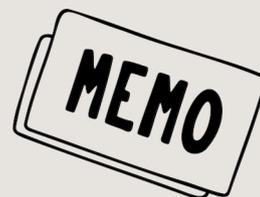
Location de voitures en libre-service
téléchargez l'appli Citiz.
www.alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25



Espace santé
2 allée de la Poste



Mairie
2 rue de la Gilbertière



Médecins généralistes

Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences.
RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

Pédicure - Podologue

BARON Harmony

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

Psychologue clinicienne

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur rendez-vous au

07 83 38 10 01

Diététicienne Nutritionniste

Diplômée d'Etat

GENON-CATALOT Julie

Consultations sur rendez-vous au

07 88 27 24 67

Orthophoniste

BAKER-WOLFF Hélène

Consultations sur rendez-vous au

06 76 72 36 48

- Lundi : 15h00 - 17h00
 - Mardi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
 - Mercredi : 13h30 - 17h00
 - Jeudi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
 - Vendredi : 13h30 - 17h00
 - Samedi : 8h00 - 12h00
- Pour nous joindre
- Tél : 04.76.85.16.80
 - Mail : mairie@veurey.fr
 - Web : www.veurey-voiroize.fr
 - Facebook : [commune de veurey-voiroize](https://www.facebook.com/commune.de.veurey.voroize)
 - CCAS : ccasveureyvoiroize@orange.fr



Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112 (SAMU + Police + Pompier)
- Numéro d'aide aux victimes : 116 006
- SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfants disparus : 116 000
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919
- Alerte attentat - enlèvement : 197



Les horaires

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h



Pharmacie

87 rue du Maupas, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Affichage des pharmacies de garde sur la vitrine de l'officine ou au 3915.



L'information de la commune en direct sur votre smartphone Simple et gratuite, télécharger l'application sur l'App Store, Google Play ou l'AppGallery



- Lundi : 10h00 - 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé



Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M